



Conseil d'établissement

Procès-verbal

De la séance ordinaire du 17 octobre 2024.

Durée	No	Sujet	Objet
	I -	Ouverture de la séance à 18h45.	
Résolution #CÉ 24/25-01	2-	Secrétariat et présences a) Présences et quorum Sont présents(es) : Anik Denicolai, enseignante Lydia Desmarteau, parent Catherine Duchesne, parent Viviane Fournier-Gamache, enseignante Dominique Lalongé, directrice Julien Lavoie, parent Sonia Polisenio, technicienne du service de garde Alexandra Tanguay, enseignante Guylaine Thivierge, secrétaire Absence : Cédric Lépine, parent	Constat

Durée	No	Sujet	Objet				
Résolution #CÉ 24/25-02	3-	Adoption de l'ordre du jour Il est proposé, par madame Vivianne Fournier-Gamache, et il est résolu: QUE l'ordre du jour, tel que proposé, soit adopté : - Ouverture de la séance - Secrétariat et présences - Adoption de l'ordre du jour - Parole au public - Mot de la direction - Approbation et suivis du procès-verbal du 5 juin 2024 <table border="1"> <thead> <tr> <th>POINTS DE DISCUSSION :</th> <th>POINTS D'INFORMATION :</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> - Nomination du ou de la président(e) et du ou de la vice-président(e) - Dénonciation d'intérêts - Établissement des règles de régie interne - Calendrier des séances du conseil 2024-2025 - Modifications législatives (art. 67 et 68.1) - Approbation de la programmation des activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement - Adoption du budget annuel de fonctionnement du CÉ - Formation aux parents </td> <td></td> </tr> </tbody> </table> - Bons coups, coups de cœur à l'école de l'Amitié - Parole à la responsable du service de garde - Parole à la représentante du comité de parents - Parole aux membres - Parole à la présidente - Parole à la direction - Parole au public - Levée de la séance Adopté à l'unanimité.	POINTS DE DISCUSSION :	POINTS D'INFORMATION :	- Nomination du ou de la président(e) et du ou de la vice-président(e) - Dénonciation d'intérêts - Établissement des règles de régie interne - Calendrier des séances du conseil 2024-2025 - Modifications législatives (art. 67 et 68.1) - Approbation de la programmation des activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement - Adoption du budget annuel de fonctionnement du CÉ - Formation aux parents		Adoption
		POINTS DE DISCUSSION :	POINTS D'INFORMATION :				
- Nomination du ou de la président(e) et du ou de la vice-président(e) - Dénonciation d'intérêts - Établissement des règles de régie interne - Calendrier des séances du conseil 2024-2025 - Modifications législatives (art. 67 et 68.1) - Approbation de la programmation des activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement - Adoption du budget annuel de fonctionnement du CÉ - Formation aux parents							
Parole au public Rien à ajouter.							

Durée	No	Sujet	Objet
	5-	Mot de la direction Madame Dominique Lalongé réitère son bonheur d'être à la direction de l'école de l'Amitié. Elle se dit fière d'intégrer la belle communauté de Saint-Jean-Baptiste et elle souligne le climat sain qui règne à l'école, tant au niveau du personnel qu'au niveau des élèves.	
Résolution #CÉ 24/25-03	6-	Approbation et suivi du procès-verbal du 29 février 2024 et suivi L'adoption du procès-verbal est proposée par madame Anik Denicolaï. Adopté à l'unanimité. Suivi : Compte tenu qu'un doute persiste en ce qui concerne l'année de fin de contrat avec la compagnie <i>La pomme verte</i> , madame Lalongé s'informerait auprès de madame Marie-Claude Dupont, afin de vérifier si celle-ci détient l'information.	Adoption
	7-	Nomination du ou de la président(e) et du ou de la vice-président(e) Madame Dominique Lalongé explique à l'assemblée le rôle et les fonctions du poste de président du CÉ. Elle assure son appui et son accompagnement au membre qui acceptera de se présenter à la présidence. Considérant que les parents présents ne se portent pas volontaires pour le moment et considérant qu'un membre, potentiellement intéressé, est absent, le point est reporté à la prochaine séance du CÉ.	Nomination
	8-	Dénonciation d'intérêts Tous les membres doivent compléter le document prévu à cet effet pour ensuite le remettre à la direction.	Information
Résolution #CÉ 24/25-04	9-	Établissement des règles de régie interne Madame Dominique Lalongé présente le document <i>Règles de régie interne 2024-2025</i> . À quelques modifications près, il s'agit des mêmes règles de régie interne que pour les années antérieures : ✓ La date a été modifiée ✓ La mise à jour de la composition du CÉ a été effectuée ✓ La mise à jour des informations relatives au quorum a été réalisée	Approbation

Durée	No	Sujet	Objet
		✓ L'avis de convocation a été modifié considérant les nouveaux règlements à cet effet (point 11). Madame Lydia Desmarteau propose l'approbation du document des règles de régie interne 2024-2025, tel que présenté. Approuvé à l'unanimité.	
Résolution #CÉ 24/25-05	10-	Calendrier des séances du conseil Madame Dominique Lalongé propose un calendrier de rencontre pour l'année en cours; ➤ Jeudi le 14 novembre à 18h45 ➤ Jeudi le 12 décembre à 18h45 ➤ Jeudi le 13 mars à 18h45 ➤ Jeudi le 10 avril à 18h45 ➤ Jeudi le 12 juin à 18h45 Si cela s'avérait nécessaire, une séance extraordinaire pourrait être ajoutée au calendrier prévu. Madame Alexandra propose l'adoption du calendrier des séances du conseil d'établissement, tel que présenté. Adopté à l'unanimité.	Adoption
	11-	Modifications législatives (art. 67 et 68.1) Madame Dominique Lalongé explique à l'assemblée les nouveaux articles concernant les conseils d'établissement; Art. 67 : Dorénavant, les membres du conseil d'établissement doivent recevoir les documents relatifs à la séance sept (7) jours avant la tenue de celle-ci. Art. 68.1 : Il est maintenant possible d'offrir à tout membre qui en manifeste le désir, la possibilité d'assister à la rencontre par visioconférence (TEAMS). Toutefois, au moins un membre et la direction doivent être dans les locaux de l'école lors de la tenue de la séance.	Information
Résolution #CÉ 24/25-06	12-	Approbation de la programmation des activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement Madame Dominique explique ce en quoi consiste la mesure 15182 (Programme La culture à l'école). Plusieurs demandes de propositions d'activités ont déjà été dûment complétées et l'école est en attente des réponses.	Approbation

Durée	No	Sujet	Objet
		Les membres reçoivent le document présentant les sorties pédagogiques et culturelles qui sont envisagées pour chacun des cycles. Madame Vivianne Fournier-Gamache soulève le fait que la sortie du deuxième cycle, au théâtre de l'Arrière-scène du 12 mars 2025, a été omise lors de la création du document. Cette activité sera donc ajoutée. Madame Lalongé rappelle aux membres que les parents sont toujours en droit de refuser que leur enfant participe à la sortie ou à l'activité proposée. Dans un tel cas, l'élève a la possibilité de demeurer à l'école. À titre informatif, madame Sonia Polisenno confirme que, lors de la prochaines journée pédagogique, neuf (9) élèves demeureront à l'école plutôt que de profiter de la sortie au programme du SDG. Madame Catherine Duchesne propose l'approbation des sorties pédagogiques et culturelles, incluant l'ajout pour la sortie du deuxième cycle, tel que présenté. Approuvé à l'unanimité.	
Résolution #CÉ 24/25-07	13-	Adoption du budget annuel de fonctionnement du CÉ Madame Dominique Lalongé informe les membres que le budget annuel de fonctionnement du CÉ est de 337\$. Comme pour les années antérieures, si les membres de l'assemblée sont en accord, madame Guylaine Thivierge agira à titre de secrétaire avec une rémunération de 50\$ par procès-verbal. De plus, madame Lalongé rappelle que les membres ont la possibilité d'obtenir un remboursement de 20\$ si ceux-ci doivent faire appel à une gardienne pour leur(s) enfant(s) lors des séances. Monsieur Julien Lavoie propose l'adoption du budget annuel de fonctionnement du CÉ, tel que présenté. Adopté à l'unanimité.	Adoption
	14-	Formation aux parents Madame Dominique Lalongé annonce aux membres qu'un budget de 2031\$ est alloué à notre école pour offrir des formations ou des conférences à l'ensemble des parents des élèves de l'école. Afin de l'utiliser à bon escient, il est pertinent de se questionner afin d'identifier les besoins de notre milieu. Il y a possibilité de mettre ce budget en commun avec d'autres écoles du secteur. Toutefois, cette astuce a déjà été tentée par le passé et le résultat de participation de nos parents n'a pas été concluant. Madame Vivianne Fournier-Gamache propose la conférence de <i>Gamer Mentor</i>.	Information

Durée	No	Sujet	Objet
		Madame Alexandra Tanguay propose une conférence de monsieur Richard Robillard. Madame Lalongé mentionne que le montant restant du budget alloué peut être utilisé dans le seuil minimal de services aux élèves.	
	15-	Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'amitié Madame Anik Denicolaï partage son appréciation des activités proposées par <i>Prof Dino</i>. L'école (1^{er} cycle et 3^{ième} cycle) a eu la chance de remporter le concours Facebook de <i>Prof Dino</i> qui a chaque fois propose des activités différentes qui sont toujours appréciées des élèves et des enseignants. Madame Dominique Lalongé applaudit l'initiative de madame Nathalie Déry qui a créé le contact avec l'entourage de Félix Auger-Aliassime, afin de permettre à chaque groupe classe de l'école de lui offrir un petit présent, fabriqué de leurs mains. Comble de bonheur, ceux-ci ont eu la chance de se voir offrir un vidéo de remerciements personnalisés de la part de l'athlète. Le vidéo a pu être publié sur la page Facebook de l'école de l'Amitié. Par ailleurs, madame Déry a aussi fait appel à un contact relié à l'usine responsable de la fabrication des chandails d'équipes sportives, telles que des équipes de hockey de la LNH. Vingt élèves de l'école pourront se mériter la visite de l'usine en question. Monsieur Julien Lavoie félicite la créativité et l'engagement de tous ceux qui œuvrent dans l'école. À ses yeux, l'école de l'Amitié est au cœur même de la communauté. Madame Alexandra Tanguay applaudit l'implication de tous les membres de l'équipe et souligne le succès des activités HPP. Madame Lydia Desmarteau n'a que de bons mots pour l'école et toute son équipe. Elle mentionne que l'attachement que les anciens élèves de l'école de l'Amitié portent toujours à l'école après leur départ est une preuve incontestable que leur passage ici a été apprécié et important.	Information
	16-	Parole à la responsable du service de garde Madame Sonia Poliseno confirme que tous groupes du SDG et tous les groupes des dîneurs sont complets, voire que le ratio est légèrement dépassé.	Information

Durée	No	Sujet	Objet
	17-	Parole à la représentante du comité de parents Rien à ajouter	Information
	18-	Parole aux membres Rien à ajouter.	Information
	20-	Parole à la direction Madame Lalongé remercie les membres de leur présence.	Information
	21-	Parole au public Rien à ajouter.	
Résolution #CÉ 24/25-08	22-	Levée de la séance Il est proposé par madame Vivianne Fournier-Gamache et il est résolu : Que la séance soit levée à 19h54. Adopté à l'unanimité.	Adoption

Président

Dominique Lalongé
Directrice

Guylaine Thivierge
Secrétaire